

## SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 23 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville et publié sur le site internet de la ville le jour même.

### Étaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Sandrine CHEVALIER, Jérôme VALLIN, Martine LAURENT, Sébastien PERRIOT, Samir EL AABBAOUI, Adjoint(e)s au Maire, Julien TAVERNIER, Daniel GOUBEL, Marie-Louise BOUSSEMART, Bruno ROSIER, Alain SECONDA, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Delphine REMILI, Maria PARISIS, Sylvain COLIN, Françoise MORELLE, Marie-Christine RUELLE, Linda OURAGHI, Elodie FLAMENT, Christophe HUON, Rémi MIQUET, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

### Étaient excusés :

Audrey COILLOT a donné procuration à Samir EL AABBAOUI.  
Marlanne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA.  
Zora ZOUAOUI a donné procuration à Marie-Christine RUELLE.  
David MORGANO a donné procuration à Maria PARISIS.  
Nicolas WOJTKOWIAK a donné procuration à Freddy RAWINSKI.  
Tiphanie USTA a donné procuration à Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Marie-Louise BOUSSEMART, ayant été désignée pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Le Conseil Municipal a ensuite été invité à prendre connaissance des décisions prises du 14 juin au 10 septembre 2025.

Après délibération,

À l'unanimité des membres présents à la séance du 26 juin 2025, le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal correspondant.

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de service avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin pour la capture des chiens et chats errants sur le domaine public.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de service avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin relative à la lutte contre les dépôts sauvages.
- Prend acte des actions mises en œuvre par la ville au regard du rapport réalisé par la Chambre Régionale des Comptes et présenté lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2024.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAHC le fonds de concours fongible en faveur de la transition écologique, en complément des autres financements et à hauteur de 247 033€ pour la réalisation de la nouvelle cantine de l'école VOLTAIRE.

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAHC le fonds de concours fongible en faveur de la transition écologique, en complément des autres financements et à hauteur de 121 813€ dans le cadre de la rénovation des équipements sportifs municipaux.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAHC le fonds de concours fongible en faveur de la transition écologique, en complément des autres financements et à hauteur de 385 236€ pour la rénovation de la piscine.
- Acte l'avenant n°5 du marché public 22.03, lot gros œuvre, pour un montant de 13 155.98 € H.T.
- Acte l'avenant n°7 du marché public n° 2018-09 - lot n°2 pour un montant de 543.04 € H.T.
- Acte l'avenant n°5 du marché n°2018.07 - lot 4 pour un montant de 1192 € H.T.
- Acte l'avenant n°6 - marché public n° 2018-09 - lot n°6 pour un montant de 760 € H.T.
- Acte l'avenant n°5 – marché public n° 2018.18.07 - lot n°7 pour un montant de 12 309.5 € H.T.
- Acte l'avenant n°9 – marché public n° 2018.18.07 - lot n°8 pour un montant de 3666.6€ H.T.
- Acte l'avenant n°6 - marché public n° 2018.18.07 - lot n°9 pour un montant de 6911 € H.T.
- Approuve l'avenant n° 7 – marché public n° 18.12 - Lot n°14 pour une moins-value de 5992 € H.T.
- Acte l'avenant n°4 - marché public n° 2018-09 - Lot n°12 pour un montant de 1200€ H.T.
- Approuve par l'avenant n° 5 du marché d'exploitation chauffage, lot piscine et mixité, la période transitoire de fonctionnement au gaz, sachant qu'à l'issue, les parties ont convenu d'exploiter les installations conformément au marché de base (mixité prévue 70% biomasse miscanthus / 30% gaz).
- Valide le principe de garantie d'emprunt à hauteur de 20% apportée à CLESENCE dans le cadre de la construction de 43 logements collectifs rue de CAYEUX.
- Approuve l'actualisation des tarifs du cimetière concernant les plaques gravées destinées au jardin du souvenir.
- Octroie une subvention de 500€ au comité des fêtes du Planty pour le portage de l'organisation des « Quartiers d'hiver ».
- Octroie une subvention de 1700€ au comité des fêtes du Planty pour le portage l'organisation de l'évènement « Droits de l'Enfant ».
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat d'accès aux services de la médiathèque départementale pour la Médiathèque Bernard Pivot, dans le cadre du schéma de développement de la lecture publique (2024-2028) adopté par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

*À la majorité de ses membres, Mme Elodie FLAMENT, Mme Marie-Louise BOUSSEMART, M. Jérôme VALLIN M. Bruno ROSIER, M. Julien TAVERNIER, M. Sylvain COLIN ne pouvant pas prendre part au vote, car concernés en tant que Président (e) ou Trésorier (e), le Conseil Municipal :*

- Accorde d'une subvention exceptionnelle de 200€ aux associations leforestoises ayant participé au défilé du 13 Juillet 2025.

*À l'unanimité, le Conseil Municipal :*

- Approuve la signature d'une convention d'accompagnement à la création, co-production et préachat du spectacle « On va pas se quitter comme ça » avec la compagnie La Bicaudale.
- Approuve les précisions et modifications tarifaires de la Piscine.
- Valide l'actualisation du tableau des effectifs.
- Autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention d'adhésion au groupement mutualisé d'assurance santé avec le CDG62.

L'ordre du jour étant épulsé, la séance a été levée à 19h45.

*L'ensemble des délibérations, débats et questions posées, est consultable en Mairie et disponible en vidéo et audio sur le site Internet de la ville [www.villedeleforest.fr](http://www.villedeleforest.fr)*



Le Maire,  
Christian MUSIAL